

RAPPORT FINANCIER 1^{er} SEMESTRE

20
14



RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER 1^{er} SEMESTRE

20
14

Note préliminaire :

Le présent rapport et les états financiers condensés non audités du premier semestre clos le 30 juin 2014 ont été arrêtés par le Directoire le 8 juillet 2014. Ils ont été soumis à l'examen du Conseil de surveillance le 18 juillet 2014, après avis du Comité d'audit qui s'est réuni le 17 juillet 2014.

Ce rapport du premier semestre de l'exercice se lit en complément du rapport de gestion du Directoire de l'exercice clos le 31 décembre 2013 tel qu'il figure dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 2 avril 2014 (« Document de référence 2013 »).

SOMMAIRE

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS 4

1/ ATTESTATIONS 7

1.1 Responsable du rapport semestriel 8

1.2 Attestation du rapport semestriel 8

1.3 Responsables du contrôle des comptes 8

2/ RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE 11

2.1 Description des activités 12

2.2 Conventions réglementées 20

2.3 Pactes d'actionnaires 23

2.4 Evolution récente et perspectives de développement 26

3/ RAPPORT FINANCIER 29

3.1 Chiffres consolidés 30

3.2 Etat de résultat global et situation financière 32

3.3 Comptes consolidés et annexes 39

Faits Marquants

Janvier 2014

- Maroc Telecom ajoute un deuxième numéro illimité gratuit supplémentaire à tous les clients Forfaits Particuliers et Maîtrisés.
- Maroc Telecom lance deux nouvelles formules Internet 3G Max et Internet 3G Max Plus avec un débit de 14,4 Mb/s et un volume de 20 et 40 Go/mois respectivement.
- Au Burkina Faso, instauration d'une nouvelle taxe spécifique aux entreprises de télécommunications de 5% du chiffre d'affaires Mobile hors terminaux et interconnexion internationale entrante.
- Gabon Telecom lance une campagne institutionnelle « Akewa » pour fêter son millionième client Mobile.
- Au Maroc, l'ANRT déclare Maroc Telecom dominant sur les marchés d'accès aux infrastructures filaires de boucle locale et de génie civil sur l'ensemble du territoire national.
- Au Maroc, décision de l'ANRT pour le maintien en 2014 de l'ensemble des tarifs de terminaison d'appel (Mobile, Fixe et SMS) en vigueur en 2013 puis baisse de 5% de l'ensemble de ces tarifs sur 2015 et 2016.

Février 2014

- Maroc Telecom lance de nouveaux Pass MT-Talk offrant un accès illimité à Facebook et Facebook Messenger. Ces Pass seront enrichis plus tard de l'application WhatsApp, Twitter et Musique MTV.
- Inauguration de la Fibre optique inter-filiales Mauritanie – Mali par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA.

Mars 2014

- Maroc Telecom généralise la taxation à la seconde dès la première seconde à tous ses forfaits Mobiles.
- Maroc Telecom lance la première édition de la Promotion Recharge x10.
- Au Burkina Faso, sanction prononcée par le régulateur à l'encontre de l'Onatel d'un montant de 35 MDH pour non-respect des exigences de qualité de service.
- Sotelma lance le service de paiement et de transfert d'argent par mobile, Mobicash.

Avril 2014

- Maroc Telecom enrichit la gamme des formules Phony tout temps et InfiniFix en accordant gratuitement deux heures de communications supplémentaires vers les Mobiles nationaux.
- Maroc Telecom enrichit les recharges Jawal en introduisant un volume SMS et data.
- Au Maroc, entrée en vigueur le 1er avril 2014 de la décision du régulateur interdisant de vendre des cartes SIM prépayées pré activées et donnant aux opérateurs un délai de 12 mois pour finaliser l'identification de leur base client.
- Gabon Telecom généralise la tarification à la seconde pour ses clients postpayés Mobile.

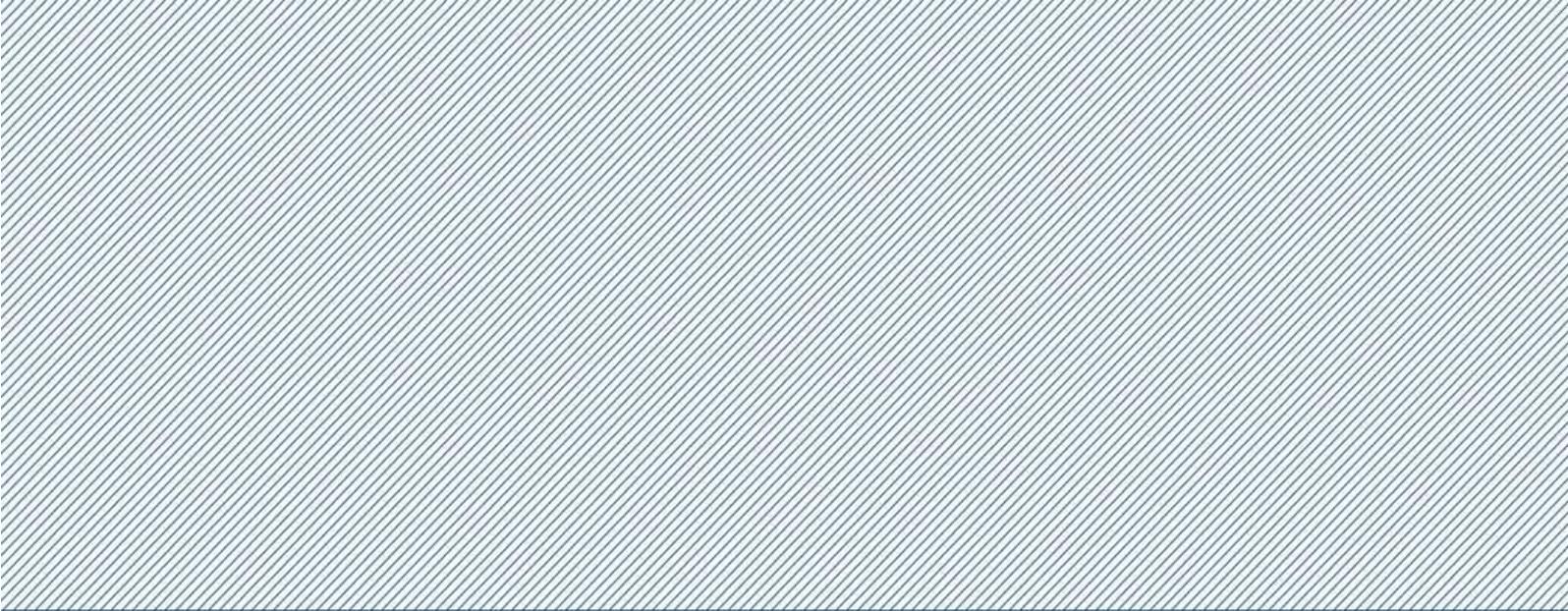
- Gabon Telecom, lance le service de paiement et de transfert d'argent par mobile, Mobicash.
- Gabon Telecom obtient une licence 3G et 4G pour une durée de 10 ans.
- Au Maroc, décision de l'ANRT portant adoption des lignes directrices relatives à l'accès aux infrastructures FTTH (offre d'accès aux infrastructures actives et passives).
- Au Burkina Faso, baisse des tarifs de terminaison d'appel de 25 Fcfa/mn à 20 Fcfa/mn pour 2014. Les tarifs de terminaison d'appel Fixe demeurent inchangés à 25Fcfa/mn.
- L'Assemblée Générale de Maroc Telecom du 22 avril 2014, distribue 100% du résultat de 2013 en dividendes à ses actionnaires soit 6 DH/action.

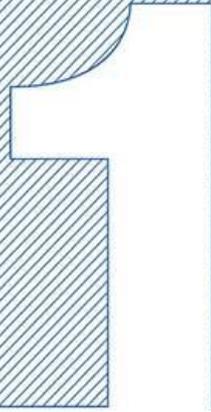
Mai 2014

- Maroc Telecom enrichit ses forfaits mobiles Particulier, Maîtrisé, Optimis et Business en ajoutant gratuitement de 2h à 5h de communication, ainsi que de 500 à 1000 SMS et MMS.
- Maroc Telecom offre, à tout nouveau souscripteur de sa carte SIM Jawal, 100 SMS et 100 Mo d'Internet 3G valables pendant 7 jours, ainsi que 20 DH de crédit valable pendant un an.
- Maroc Telecom procède à l'enrichissement de sa gamme ForfaiFix à destination de sa clientèle Professionnelle et Entreprise par l'ajout d'heures supplémentaires gratuites.
- Maroc Telecom et Etisalat ont signé un accord en vue de l'acquisition par Maroc Telecom de six actifs d'Etisalat présents au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Niger, en République Centre-africaine et au Togo.
- Au Maroc, signature d'une conciliation entre IAM et Wana mettant fin à la procédure contentieuse relative aux modalités opérationnelles de dégroupage de la boucle et sous-boucle locale cuivre d'IAM.
- Rachat par Etisalat des 53% détenus par Vivendi dans le capital de Maroc Telecom.

Juin 2014

- Maroc Telecom lance en exclusivité son offre Très Haut Débit Fibre Optique permettant à ses clients de bénéficier des débits 50Mo et 100Mo sur les principaux quartiers de Casablanca et Rabat.
- Maroc Telecom introduit l'option « Illimité vers les fixes Maroc Telecom » à 200 DH TTC/mois pour les clients des ForfaiFix.
- Maroc Telecom généralise à tous ses clients Data Mobile prépayés et postpayés l'augmentation gratuite à 14,4 Mb/s du débit de navigation à l'internet 3G.
- Onatel baisse ses tarifs à l'international de 33% vers plus de 40 destinations depuis le Fixe et le Mobile.
- Au Maroc, décision de l'ANRT relative à l'offre technique et tarifaire d'IAM d'accès à la boucle et à la sous-boucle locale, qui introduit notamment de nouveaux leviers de régulation pour faciliter l'accès des opérateurs tiers aux répartiteurs d'IAM (accès régulé aux infrastructures passives) et lui impose de fournir une offre régulée de dégroupage virtuel.
- Gabon Telecom baisse de 50% ses tarifs internet sur fibre optique et augmente gratuitement le débit.





Attestations



Dans le présent document, l'expression « Maroc Telecom » ou la « Société » désigne la société Itissalat Al-Maghrib (Maroc Telecom) et l'expression « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble de ses filiales.

1.1 RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

Monsieur Abdeslam Ahizoune
Président du Directoire

1.2 ATTESTATION DU RAPPORT SEMESTRIEL

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Monsieur Abdeslam Ahizoune
Président du Directoire

1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux comptes

KPMG Maroc, représenté par Monsieur Fouad Lahgazi

11, avenue Bir Kacem, Souissi – 10 100 Rabat, Maroc

Nommé la première fois par l'Assemblée Générale du 12 avril 2007, renouvelé en 2013, son mandat actuel, d'une durée de trois exercices, expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015.

Monsieur Abdelaziz Almechatt

83 avenue Hassan II – 20100 Casablanca, Maroc

Nommé la première fois en 1998 par les statuts, renouvelé en 2011 puis en 2014, son mandat actuel, d'une durée de trois exercices, expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016.

***Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2014***

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Itissalat Al-Maghrib (IAM), relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes internationales d'audit. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes internationales d'audit. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

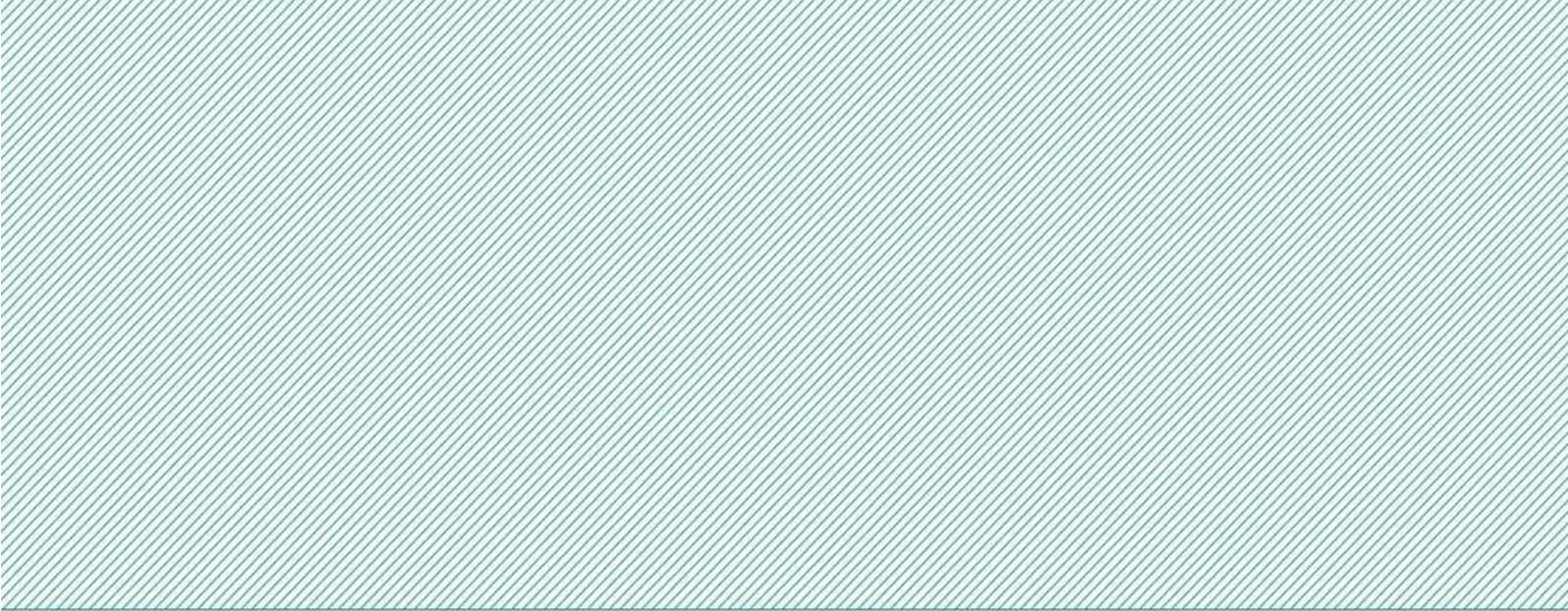
Nous avons également procédé, conformément aux normes internationales d'audit, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Le 21 juillet 2014

Les Commissaires aux comptes

KPMG	Abdelaziz ALMECHATT
Fouad LAHGAZI	Abdelaziz ALMECHATT
Associé	Associé





Rapport semestriel d'activité

2.1 DESCRIPTION DES ACTIVITES

<i>IFRS en millions de MAD</i>	S1- 2013	S1- 2014	Variation	Variation à taux de change constant ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	14 468	14 564	+0,7%	+0,7%
EBITDA	8 406	8 034	-4,4%	-4,4%
<i>Marge (%)</i>	<i>58,1%</i>	<i>55,2%</i>	<i>-2,9 pts</i>	<i>-2,9 pts</i>
EBITA	5 951	5 460	-8,3%	-8,2%
	<i>41,1%</i>	<i>37,5%</i>	<i>-3,7 pts</i>	<i>-3,6 pts</i>
Résultat Net part du groupe	3 521	3 073	-12,7%	-12,8%
<i>Marge (%)</i>	<i>24,3%</i>	<i>21,1%</i>	<i>-3,2 pts</i>	<i>-3,3 pts</i>
CAPEX ²	2 753	2 048	-25,6%	
<i>CAPEX / CA</i>	<i>19,0%</i>	<i>14,1%</i>	<i>-5,0 pts</i>	
CFFO	5 354	5 091	-4,9%	
Dette Nette	9 644	9 564	-0,8%	
<i>Dette Nette / EBITDA</i>	<i>0,6x</i>	<i>0,6x</i>		

Chiffre d'affaires

Au 30 juin 2014, le groupe Maroc Telecom a réalisé un chiffre d'affaires consolidé⁽³⁾ de 14 564 millions de dirhams, en progression de 0,7% par rapport au premier semestre 2013 (+0,7% à taux de change constant⁽¹⁾). Cette performance s'explique par la poursuite de la forte croissance du revenu des activités de l'International (+10,9% à taux de change constant) conjuguée à une reprise progressive des activités au Maroc qui enregistre une baisse limitée de 2,4%.

Au 2^{ème} trimestre, le chiffre d'affaires du groupe Maroc Telecom est en progression de 1,3% par rapport à la même période en 2013 à 7 357 millions de dirhams.

Le parc du groupe s'établit à plus de 38 millions de clients au 30 juin 2014, en progression de 9,2% sur un an, soutenu par la croissance des parcs à l'International (+19%).

Résultat opérationnel avant amortissement

Au cours du premier semestre 2014, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) du groupe Maroc Telecom baisse de 4,4% (-4,4% à taux de change constant) pour s'établir à 8 034 millions de dirhams. Cette baisse résulte du recul de 7,0% de l'EBITDA au Maroc, partiellement compensé par la hausse de 4,1% de l'EBITDA de l'International (+4,4% à taux de change constant). La marge d'EBITDA baisse de 2,9 pts, mais se maintient à un niveau élevé de 55,2%.

Sur le 2^{ème} trimestre, l'EBITDA s'établit à 4 093 millions de dirhams, en retrait limité de 2,0% par rapport à la même période de 2013 (-1,8% à taux de change constant).

Résultat opérationnel

A fin juin 2014, le résultat opérationnel⁽⁴⁾ (EBITA) consolidé du groupe Maroc Telecom s'établit à 5 460 millions de dirhams, en retrait de 8,3% (-8,2% à taux de change constant) par rapport au premier semestre 2013. Ce recul s'explique en partie par la hausse des charges d'amortissement (+4,9%) liées aux importants programmes d'investissements

réalisés ces dernières années. La marge d'exploitation baisse de 3,7 pts pour atteindre 37,5%.

Résultat net

Le résultat net part du groupe pour le premier semestre 2014 s'élève à 3 073 millions de dirhams, en retrait de 12,7% par rapport au 1^{er} semestre 2013 (-12,8% à taux de change constant).

Cash-flow

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO⁽⁵⁾) atteignent 5 091 millions de dirhams, en baisse limitée de 4,9% au cours du premier semestre 2014. Cette évolution, reflète la baisse de 12,7% du CFFO au Maroc, compensée par la forte croissance du CFFO de l'International qui progresse en un an de 32,9%.

A fin juin 2014, la dette nette⁽⁶⁾ consolidée du groupe Maroc Telecom s'établit à 9,6 milliards de dirhams, en baisse de seulement 0,8% sur un an grâce à la très forte génération de cash (le CFFO des 12 derniers mois représente 73% de l'EBITDA de la période). La dette nette représente seulement 0,6 fois l'EBITDA annualisé du groupe, malgré le versement en juin 2014 de 5 milliards de dirhams de dividendes aux actionnaires de Maroc Telecom et 765 millions de dirhams aux minoritaires dans les filiales.

2.1.1 Maroc

<i>IFRS en millions de MAD</i>	S1- 2013	S1- 2014	Variation
Chiffre d'affaires	10 909	10 652	-2,4%
Mobile	8 085	7 748	-4,2%
<i>Services</i>	7 888	7 506	-4,8%
<i>Equipement</i>	197	243	23,3%
Fixe	3 709	3 912	+5,5%
<i>dont Data Fixe*</i>	908	982	+8,1%
Eliminations	-885	-1 008	
EBITDA	6 478	6 026	-7,0%
<i>Marge (%)</i>	59,4%	56,6%	-2,8 pts
EBITA	4 758	4 234	-11,0%
	43,6%	39,7%	-3,9 pts
CAPEX²	2 038	1 310	-35,7%
<i>CAPEX / CA</i>	18,7%	12,3%	-6,4 pts
CFFO	4 443	3 880	-12,7%
Dette Nette	8 297	8 053	-2,9%
<i>Dette Nette / EBITDA</i>	0,6x	0,7x	

*La Data Fixe regroupe l'Internet, la TV sur ADSL et les services Data aux entreprises

Au cours du premier semestre 2014, les activités au Maroc ont généré un chiffre d'affaires de 10 652 millions de dirhams, en baisse limitée de 2,4% grâce à la confirmation d'une croissance solide des activités Fixe et Internet qui progressent de 5,5% en un an.

Le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ressort à 6 026 millions de dirhams, en baisse de 7,0% du fait de la baisse du chiffre d'affaires et de l'importante hausse des usages. La marge d'EBITDA reste au niveau élevé de 56,6%, en diminution de 2,8 pts par rapport au premier semestre 2013.

Sur le 2ème trimestre, l'EBITDA Maroc baisse de 2,7% seulement pour s'établir à 3 057 millions de dirhams, par rapport à la même période de 2013.

Le résultat opérationnel (EBITA) des activités au Maroc s'élève à 4 234 millions de dirhams, du fait principalement d'une hausse de 4,1% des charges d'amortissements, représentant une marge de 39,7%, en repli de 3,9 pts par rapport à la même période de 2013.

Les flux nets de trésorerie opérationnels au Maroc sont en baisse de 12,7% à 3 880 millions de dirhams, du fait de l'évolution de l'EBITDA que ne compense qu'en partie la baisse de 35,7% des investissements par rapport à la même période de 2013.

2.1.1.1 Mobile

	Unité	S1-2013	S1-2014	Variation
Mobile				
Parc⁽⁷⁾	(000)	18 049	18 163	+0,6%
<i>Prépayé</i>	(000)	16 731	16 710	-0,1%
<i>Postpayé</i>	(000)	1 318	1 453	+10,2%
<i>dont Internet 3G</i>	(000)	1 822	3 855	+111,6%
ARPU⁽⁸⁾	(MAD/mois)	71,5	66,9	-6,4%
<i>Data en % de l'ARPU⁽⁹⁾</i>	(%)	13,9%	18,4%	+4,5 pts
MOU	(Min/mois)	133	169	+27,2%

Le chiffre d'affaires de l'activité Mobile enregistre une baisse de 4,2% sur les six premiers mois de l'année 2014, à 7 748 millions de dirhams dans un environnement toujours marqué par une vive concurrence.

Le parc⁽⁷⁾ Mobile progresse de 0,6% pour atteindre 18,163 millions de clients. Cette progression modérée résulte du ralentissement de la cadence de croissance du parc prépayé (-0,1%) du fait de l'interdiction de vente de cartes SIM prépayées préactivées. Le parc postpayé en revanche, porté par l'enrichissement continu des offres (ajout d'heures gratuites et de numéros illimités, facturation à la seconde...) enregistre une croissance soutenue de 10,2%. Le succès des offres couplant voix et Data se confirme et soutient une croissance dynamique du parc de l'Internet Mobile 3G⁽¹⁰⁾ qui a plus que doublé en un an pour atteindre 3,9 millions de clients fin juin 2014.

Le revenu des Services Mobile est en diminution de 4,8% par rapport au premier semestre 2013, en raison du recul de 8,1% du chiffre d'affaires sortant, dans un contexte d'élasticité limitée avec, sur un an, une hausse de 32% du trafic sortant pour une baisse de prix de 30%. Le chiffre d'affaires entrant s'inscrit en revanche en hausse de 8,7%, grâce à la hausse du trafic avec une stabilité des tarifs de terminaison d'appel depuis le premier janvier 2013.

L'ARPU⁽⁸⁾ mixte du premier semestre 2014 s'établit à 66,9 dirhams, en recul de 6,4% par rapport à la même période de 2013. L'ARPU sortant s'inscrit en baisse de 9,7% du fait de la baisse de la voix que ne compense pas l'essor de la Data. Celle-ci représente 18,4% de l'ARPU au premier semestre 2014, soit une progression de 4,5 points en un an grâce à la généralisation progressive des usages, notamment sur le segment prépayé, ainsi qu'à leur monétisation.

2.1.1.2 Fixe et Internet

	Unité	S1-2013	S1-2014	Variation
Fixe				
Lignes Fixe	(000)	1 325	1 444	+9,0%
Accès Haut Débit ⁽¹¹⁾	(000)	755	923	+22,3%

Les activités Fixe et Internet au Maroc ont réalisé un chiffre d'affaires de 3 912 millions de dirhams au cours du premier semestre 2014, en croissance de 5,5% sur un an. Cette performance est principalement liée au succès des offres double play et à l'enrichissement des formules illimitées Phony avec l'ajout d'heures gratuites vers le Mobile.

Le revenu de la Data Fixe est en nette hausse de 8,1% à 982 millions de dirhams, porté par la croissance du parc ADSL (+22,3%) et par le succès des offres IP aux entreprises.

A fin juin 2014, le parc Fixe progresse de 9,0% sur un an, portant le nombre de lignes à 1 444 milliers de lignes, tiré par le segment Résidentiel dont le parc croît de 13,9% grâce au fort engouement pour l'internet à haut débit.

2.1.2 International

<i>IFRS en millions de MAD</i>	S1-2013	S1-2014	Variation	Variation à taux de change constant ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	3 804	4 210	+10,7%	+10,9 %
Mauritanie	737	785	+6,4%	+11,7%
<i>dont Services Mobile</i>	673	721	+7,1%	+12,4%
Burkina Faso	1 095	1 204	+9,9%	+8,9%
<i>dont Services Mobile</i>	921	999	+8,5%	+7,5%
Gabon	698	818	+17,3%	+16,2%
<i>dont Services Mobile</i>	397	523	+31,8%	+30,6%
Mali	1 308	1 449	+10,7%	+9,8%
<i>dont Services Mobile</i>	1 123	1 258	+12,0%	+11,0%
Eliminations	-34	-46		
EBITDA	1 928	2 008	+4,1%	+4,4%
<i>Marge (%)</i>	50,7%	47,7%	-3,0 pts	-3,0 pts
EBITA	1 194	1 226	2,7%	3,1%
<i>Marge (%)</i>	31,4%	29,1%	-2,2 pts	-2,2 pts
CAPEX²	715	738	+3,2%	
<i>CAPEX / CA</i>	18,8%	17,5%	-1,3 pt	
CFFO	911	1 211	+32,9%	
Dette Nette	1 348	1 511	+12,1%	
<i>Dette Nette /EBITDA</i>	0,3 x	0,4 x		

Au cours du premier semestre 2014, les activités du groupe Maroc Telecom à l'International ont enregistré une croissance soutenue de 10,7% (+10,9% à taux de change constant) de leur chiffre d'affaires qui s'est établi à 4 210 millions de dirhams. Cette performance a été réalisée grâce à la progression de 19% des parcs Mobile.

Sur la même période, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) s'est établi à 2 008 millions de dirhams, en progression de 4,1% (+4,4% à taux de change constant). La marge d'EBITDA atteint 47,7%, en baisse de 3,0 pts du fait du fort accroissement du poids des taxes réglementaires, notamment au Burkina Faso avec l'instauration au premier janvier 2014 d'une nouvelle taxe de 5% sur le chiffre d'affaires Mobile, et d'éléments exceptionnels.

Le résultat opérationnel (EBITA) du premier semestre 2014 s'est établi à 1 226 millions de dirhams, en progression de 2,7% sur 1 an (+3,1% à taux de change constant). La marge d'EBITA est en baisse de 2,2 pts, à 29,1%.

Malgré une légère hausse de 3,2% CAPEX, les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) à l'International sont en augmentation de 32,9% à 1 211 millions de dirhams, grâce à la poursuite des efforts d'optimisation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

Mauritanie

	Unité	S1-2013	S1-2014	Variation à taux de change constant ⁽¹⁾
Mobile				
Parc⁽⁷⁾	(000)	2 000	1 877	-6,1%
ARPU⁽⁸⁾	(MAD/mois)	54,6	62,9	16,1%
Lignes Fixe	(000)	42	43	+1,6%
Accès Haut Débit⁽¹¹⁾	(000)	7	8	+3,4%

A fin juin 2014, les activités en Mauritanie ont généré un chiffre d'affaires de 785 millions de dirhams, en hausse de 6,4% (+11,7% à taux de change constant), tiré par le Mobile dont le chiffre d'affaires des services progresse de 7,1% (+12,4% à taux de change constant), sous l'effet de la forte augmentation de l'usage sortant (+41%).

Le parc Mobile s'établit à 1 877 milliers de clients, en baisse de 6,1% sur un an en raison de l'intensification de la concurrence et de la mise en place d'une politique marketing ciblée de stimulation des usages des clients actifs. Les parcs Fixe et Internet sont en croissance sur 12 mois de respectivement 1,6% et 3,4% pour s'établir à 42 802 et 7 605 clients.

Burkina Faso

	Unité	S1-2013	S1-2014	Variation à taux de change constant ⁽¹⁾
Mobile				
Parc⁽⁷⁾	(000)	4 248	5 394	+27%
ARPU⁽⁸⁾	(MAD/mois)	37,0	32,1	-13,3%
Lignes Fixe	(000)	100	86	-14,4%
Accès Haut Débit⁽¹¹⁾	(000)	27	18	-34,2%

A fin juin 2014, les activités au Burkina Faso ont généré un chiffre d'affaires de 1 204 millions de dirhams, en hausse de 9,9% (+8,9% à taux de change constant), porté par la croissance des Services Mobile dont le chiffre d'affaires progresse de 8,5% (+7,5% à taux de change constant). Le parc Mobile poursuit sa forte croissance (+27%) pour s'établir à 5 394 milliers de clients.

Sous l'effet de la concurrence du Mobile, les parcs Fixe et Internet enregistrent des baisses respectives de 14,4% et de 34,2%.

Gabon

	Unité	S1-2013	S1-2014	Variation à taux de change constant ⁽¹⁾
Mobile				
Parc⁽⁷⁾	(000)	929	1 083	+16,6%
ARPU⁽⁸⁾	(MAD/mois)	77,7	82,1	+5,6%
Lignes Fixe	(000)	18	20	+7,9%
Accès Haut Débit⁽¹¹⁾	(000)	9	11	+31,3%

Le chiffre d'affaires au Gabon s'est établi à 818 millions de dirhams au premier semestre 2014, en nette hausse de 17,3% (+16,2% à taux de change constant), tiré par le Mobile dont le revenu des services progresse de 31,8% (+30,6% à taux de change constant), grâce aux fortes croissances conjuguées du parc (+16,6%) et de l'usage (+27,3%).

Les Parcs Fixe (+7,9%) et Internet (+31,3%) maintiennent une croissance soutenue grâce au succès des offres internet et des solutions Data pour les entreprises.

Mali

	Unité	S1-2013	S1-2014	Variation à taux de change constant ⁽¹⁾
Mobile				
Parc⁽⁷⁾	(000)	7 524	9 164	+21,8%
ARPU⁽⁸⁾	(MAD/mois)	27,9	21,0	-24,6%
Lignes Fixe	(000)	102	120	+18,1%
Accès Haut Débit⁽¹¹⁾	(000)	47	53	+11,5%

Le revenu généré par les activités au Mali au premier semestre 2014 progresse de 10,7% (+9,8% à taux de change constant), pour s'établir à 1 449 millions de dirhams, lié à la croissance de l'activité Mobile dont le chiffre d'affaires des services s'accroît de 12,0% (+11,0% à taux de change constant) grâce à l'importante croissance du parc Mobile (+21,8%).

Les parcs du Fixe (+18,1%) et de l'Internet (+11,5%) poursuivent leur progression et comptent respectivement 120 371 et 52 712 clients.

2.2 CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aux termes des articles 95 et suivants de la loi marocaine n°17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05, toute convention intervenant, entre la société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de surveillance ou l'un de ses actionnaires détenant, directement ou indirectement, plus de 5% du capital et des droits de vote, est soumise à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance. Il en est de même des conventions intervenant entre la société et une entreprise, si l'un des membres du Directoire ou du Conseil de surveillance est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général ou membre du Directoire ou du Conseil de surveillance de l'entreprise.

Les conventions réglementées conclues durant le premier semestre de l'exercice 2014 ainsi que les conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant le premier semestre de l'exercice 2014 sont présentées ci-dessous.

2.2.1 Les conventions réglementées conclues durant le premier semestre de l'exercice 2014

Convention d'engagement de services techniques avec Etisalat

Maroc Telecom a conclu en mai 2014 une convention d'engagement de services avec la société Emirates Telecommunications Corporation (Etisalat), en vertu de laquelle cette dernière fournira à Maroc Telecom et à la demande de ce dernier, directement ou indirectement, des prestations d'assistance technique, notamment dans les domaines suivants : médias numériques, assurances, notation financière.

L'exécution de ces services peut se faire par le biais de personnel expatrié.

A partir du 14 mai 2014, Etisalat est devenu l'actionnaire de référence de Maroc Telecom via SPT.

2.2.2 Les conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant le premier semestre de l'exercice 2014

Contrat de location avec la société MT Fly

Le Conseil de surveillance du 23 juillet 2012 a autorisé la mise en location de l'aéronef de Maroc Telecom au profit de la société MT Fly pour son exploitation commerciale, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2012 et pour une durée d'un an reconduite tacitement d'année en année sauf résiliation notifiée. Le montant annuel de location est de 5,8 millions de dirhams hors TVA.

Les membres des organes de gestion en commun sont MM. Larbi GUEDIRA, Laurent MAIROT, Rachid MECHAHOURI et Mme Janie LETROT.

Convention avec la Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme (FRMA)

La Convention liant Maroc Telecom et la FRMA, dont M. Abdeslam AHIZOUNE est également Président, est arrivée à échéance en juillet 2012. Le Conseil de surveillance du 23 juillet 2012 en a autorisé le renouvellement pour une période allant du 1er juillet 2012 au 30 juin 2014 pour un montant de 6 millions de dirhams par an, auquel s'ajoute la prise en charge des frais relatifs aux déplacements et missions du Président de la FRMA.

Convention d'avance sur paiement avec la société MT Fly

Le Conseil de surveillance du 25 juillet 2011 a autorisé l'octroi d'une avance sur paiement à MT Fly correspondant à 125 H de vol, soit 7 millions de dirhams. Et ce dans le but de couvrir les charges découlant des six premiers mois d'activité et de prouver la viabilité financière de MT Fly.

Les membres des organes de gestion en commun sont MM. Larbi GUEDIRA, Laurent MAIROT Rachid MECHAHOURI et Mme Janie LETROT.

Convention d'engagement de services avec Sotelma

Au cours de l'exercice 2009, la société Sotelma a conclu une convention avec Maroc Telecom en vertu de laquelle cette dernière lui fournit des travaux de prestations et d'assistance technique.

Il est à signaler que les membres des organes de gestion en commun sont : MM. Larbi GUEDIRA, Laurent MAIROT et Rachid MECHAHOURI.

Convention d'engagement de services avec Onatel

En septembre 2007, la société Onatel a conclu avec Maroc Telecom une convention en vertu de laquelle cette dernière lui fournit des prestations dans les domaines suivants : la stratégie et le développement, l'organisation, les réseaux, le marketing, la finance, les achats, les ressources humaines, les systèmes d'information et la réglementation.

Ces différents services sont exécutés principalement par le biais de personnel expatrié.

Les membres des organes de gestion en commun sont : MM. Larbi GUEDIRA, Laurent MAIROT et Mme Janie LETROT.

Convention d'engagement de services avec Gabon Télécom

En septembre 2007, la société Gabon Télécom a conclu avec Maroc Telecom une convention en vertu de laquelle cette dernière lui fournit des prestations dans les domaines suivants : la stratégie et le développement, l'organisation, les réseaux, le marketing, la finance, les achats, les ressources humaines, les systèmes d'information et la réglementation.

Ces différents services sont exécutés principalement par le biais de personnel expatrié.

Il est à signaler que les membres des organes de gestion en commun sont : MM. Larbi GUEDIRA et Laurent MAIROT.

Il est à signaler que depuis le 14 mai 2014, la société Vivendi n'est plus un des actionnaires de référence de la Société et qu'en conséquence, cette convention a été résiliée.

Convention d'engagement de services avec Mauritel

Au cours de l'exercice 2001, la société Mauritel SA a conclu une convention avec Maroc Telecom en vertu de laquelle cette dernière lui fournit des travaux de prestations, d'assistance technique et de cession de matériel.

Les membres des organes de gestion en commun sont : MM. Larbi GUEDIRA, Laurent MAIROT et Rachid MECHAHOURI.

Contrat avec Casanet

Depuis l'exercice 2003, la société Maroc Telecom a conclu plusieurs conventions avec la société Casanet, qui ont pour objet entre autres, la maintenance en conditions opérationnelles du portail Internet Menara de Maroc Telecom, la fourniture des prestations de développement et d'hébergements du portail mobile des sites Internet de Maroc Telecom.

Il est à signaler que le membre des organes de gestion en commun est M. Rachid MECHAHOURI.

Avance en compte courant – Casanet

Maroc Telecom a décidé de confier son activité d'annuaires professionnels à sa filiale Casanet.

Dans ce cadre, le 4 décembre 2007, le Conseil de surveillance a autorisé la prise en charge par la société des coûts d'investissements nécessaires dont le financement s'effectuera par voie d'avances en compte courant non rémunérée.

Il est à signaler que le membre des organes de gestion en commun est M. Rachid MECHAHOURI.

Contrat d'engagement de services avec SFR (ex- Vivendi Telecom International « VTI »)

Maroc Telecom a conclu en juin 2001 une convention d'engagement de services avec la société Vivendi (devenue SFR), en vertu de laquelle cette dernière fournit à Maroc Telecom, en direct ou par l'intermédiaire de ses filiales, des travaux d'assistance technique dans les domaines suivants : la stratégie et l'organisation, le développement, le commercial et le marketing, les finances, les achats, les ressources humaines, les systèmes d'information, la réglementation, l'interconnexion, les infrastructures et réseaux . Ces différents services sont exécutés principalement par le biais de mise à disposition de personnel expatrié.

Contrat avec la société Media Overseas

En date du 24 février 2006, le Conseil de surveillance de la société IAM a approuvé la convention conclue au cours de l'exercice avec la société Media Overseas, filiale du groupe Canal +, ayant pour objet le lancement d'une offre de TV sur ADSL. Les opérations au titre de cette convention sont engagées avec la société MULTITV AFRIQUE, filiale de la société Media Overseas.

En date du 28 juillet 2009, le Conseil de surveillance a autorisé la conclusion d'un accord portant sur la distribution des cartes prépayées du bouquet dénommé « CANAL+ Maghreb » dans le réseau de Maroc Telecom.

Il est à signaler que depuis le 14 mai 2014, la société Vivendi (actionnaire indirecte de la société Media Overseas) n'est plus un des actionnaires de référence de la Société.

Refacturation des coûts relatifs aux stocks options et aux attributions gratuites d'actions

Dans le cadre de l'application des normes IFRS, Vivendi refacture à ses filiales le coût lié aux avantages consentis aux titres des stocks options et des attributions gratuites d'actions aux collaborateurs bénéficiaires.

Il est à signaler que depuis le 14 mai 2014, la société Vivendi n'est plus un des actionnaires de référence de la Société.

2.3 PACTE D'ACTIONNAIRES ENTRE LE ROYAUME DU MAROC ET LE GROUPE ETISALAT RELATIF A LA SOCIETE MAROC TELECOM

Emirates Telecommunications Corporation (« Etisalat »), la Société de Participation dans les Télécommunications (« SPT ») filiale d'Etisalat et le Royaume du Maroc ont signé le 15 mai 2014 un Pacte d'Actionnaires relatif à Maroc Telecom (« la Société »). Les dispositions principales régissant les relations entre le Royaume du Maroc et le Groupe Etisalat sont les suivantes :

2.3.1 Organisation des pouvoirs au sein des organes de gouvernance de la Société

- Conseil de surveillance

Le Pacte d'Actionnaires prévoit que le Conseil de surveillance est composé d'un maximum de neuf membres.

La répartition des sièges au sein du Conseil de surveillance évoluera en fonction de l'évolution du pourcentage de détention du Royaume du Maroc dans le capital et les droits de vote de la Société, comme suit :

- Si la participation du Royaume du Maroc est supérieure ou égale à 15% du capital et des droits de vote de la Société, trois membres seront nommés sur proposition du Royaume du Maroc et six sur proposition d'Etisalat;
- Si la participation du Royaume du Maroc est strictement inférieure à 15% et supérieure ou égale à 5% du capital et des droits de vote de la Société, un membre sera nommé sur proposition du Royaume du Maroc et huit sur proposition d'Etisalat.

Le Président du Conseil de Surveillance sera nommé par le Conseil de Surveillance sur proposition du Royaume du Maroc tant que ce dernier détiendra une participation supérieure ou égale à 15 % du capital et des droits de vote de la Société. Si la participation du Royaume du Maroc est strictement inférieure à 15 % et supérieure ou égale à 5 % du capital et des droits de vote de la Société, le Président devra être nommé sur proposition d'Etisalat et le Vice-Président devra être nommé sur proposition du Royaume du Maroc.

Le Vice-Président du Conseil de Surveillance sera nommé par le Conseil de Surveillance sur proposition d'Etisalat tant que le Royaume du Maroc disposera du droit de proposer le Président et qu'Etisalat disposera de la faculté de proposer la majorité des sièges au Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, les principes de majorité applicables au sein du Conseil de surveillance seront intégrés dans les statuts de la Société.

- **Directoire**

La répartition des sièges au sein du Directoire évoluera en fonction de l'évolution de pourcentage de détention du Royaume du Maroc dans le capital et les droits de vote de la Société, comme suit :

- Si la participation du Royaume du Maroc est supérieure ou égale à 15% du capital et des droits de vote de la Société, deux membres seront nommés sur proposition du Royaume du Maroc et trois membres dont le Président sur proposition d'Etisalat;
- Si la participation du Royaume du Maroc est strictement inférieure à 15% et supérieure ou égale à 9% du capital et des droits de vote de la Société, un membre sera nommé sur proposition du Royaume du Maroc et quatre dont le Président sur proposition d'Etisalat;

- **Comité d'Audit et Comité des Nominations et des Rémunérations**

Tant que le Royaume du Maroc détiendra au moins 15% du capital et des droits de vote de la Société, il pourra proposer la nomination d'au moins deux des membres du Comité d'audit de la Société et tant qu'il détiendra au moins 5% du capital et des droits de vote de la Société, il pourra en proposer au moins un.

Le règlement intérieur de ce Comité d'audit prévoira :

- la possibilité pour tout membre du Comité d'audit de proposer au Comité de diligenter tout audit sur la Société et l'obligation pour le Comité d'audit de statuer sur toute demande formelle soumise par au moins deux membres du Comité d'audit de diligenter un tel audit
- et la possibilité pour tout membre du Comité d'audit de faire des propositions concernant le programme de travail du Comité d'audit.

Le Pacte d'Actionnaires prévoit également un Comité des nominations et des rémunérations composé du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance de la Société.

Les stipulations relatives à la répartition des sièges du Conseil de surveillance demeureront en vigueur tant que le Royaume du Maroc détiendra au moins 5% du capital et des droits de vote de la Société. Les stipulations relatives à la nomination du Président et Vice-Président du Conseil de surveillance et aux règles de majorité applicables au sein du Conseil de surveillance, ainsi que celles relatives à la nomination des membres du Directoire, au Comité d'audit et au Comité des nominations et des rémunérations resteront en vigueur tant que le Royaume du Maroc détiendra au moins 5% du capital et des droits de vote de la Société et que le Groupe Etisalat détiendra au moins 20% du capital et des droits de vote de la Société.

2.3.2 Conditions de cession ou d'acquisition d'actions des parties

- Engagement d'incessibilité du Royaume du Maroc

Le Royaume du Maroc s'est engagé à ne pas céder d'actions de la Société si une telle cession venait à réduire sa participation à un niveau inférieur à 22 % du capital et des droits de vote de la Société et ce, pour une durée de cinq ans à partir de la date de conclusion du Pacte d'Actionnaires, soit le 15 mai 2014.

- Droit de préemption au profit du Royaume du Maroc

Le Royaume du Maroc bénéficie d'un droit de préemption pendant une durée de huit ans suivant la conclusion du Pacte d'Actionnaires en cas de projet de cession d'actions détenues par Etisalat ou ses affiliés à un tiers. Ce droit de préemption s'appliquera uniquement i) à une cession qui réduirait la participation totale d'Etisalat et de SPT dans le capital social de la Société à un pourcentage inférieur à 50% ; et (ii) à toute autre cession par Etisalat ou SPT jusqu'à ce que la participation du Royaume du Maroc atteigne le seuil de 50% des actions de la Société plus une action.

- Option d'achat du Royaume du Maroc

Le Royaume du Maroc dispose du droit d'acquérir la totalité des actions détenues par le véhicule d'investissement d'Etisalat (actuellement SPT), sous réserve de notification de son intention d'achat, en cas d'un changement de contrôle d'Etisalat si ce changement i) affecte les intérêts nationaux du Royaume du Maroc, ii) a un impact substantiel et négatif sur la concurrence au Maroc, ou en cas de perte par Etisalat du contrôle de SPT (ou du véhicule qui deviendrait actionnaire de Maroc Telecom en lieu et place de SPT).

Cette clause restera en vigueur tant que le Royaume du Maroc possèdera au moins 20% du capital de la Société.

- Droits spécifiques du Royaume du Maroc

Le Royaume du Maroc bénéficie d'un droit de veto dans les cas suivants ;

- Projet de fusion, scission, apport partiel d'actifs de nature à modifier substantiellement le périmètre des activités de la Société ou à modifier substantiellement l'objet social de la Société, si ce projet est susceptible d'affecter les intérêts nationaux du Royaume du Maroc et pour toutes raisons de sécurité nationale ;
- Cession d'actions par SPT à toute entité y compris une entité détenant le contrôle de SPT ou dont le contrôle est détenu par SPT susceptible d'affecter les intérêts nationaux du Royaume du Maroc.

Ces dispositions demeureront en vigueur pendant toute la durée de la Société.

2.3.3 Durée du Pacte

Sous réserve des dispositions spécifiques concernant la durée de certains droits particuliers, le Pacte d'Actionnaires est conclu pour une durée de dix ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de cinq ans.

2.4 EVOLUTION RECENTE & PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

2.4.1 Evolution récente

Le premier semestre a été marqué par une nouvelle étape dans la stratégie de développement international au travers de la signature avec Etisalat d'un accord en vue d'acquérir ses filiales présentes au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Niger, en République Centre-africaine et au Togo. Cet accord inclut également Prestige Telecom qui fournit des prestations IT pour le compte des filiales d'Etisalat dans ces pays. La transaction, dont le prix est de 650 millions de dollars, porte sur la reprise de la participation d'Etisalat dans ces opérateurs ainsi que sur le rachat par Maroc Telecom des prêts d'actionnaires. La réalisation de l'opération est soumise à l'approbation des autorités concernées des pays où les filiales d'Etisalat sont implantées.

2.4.2 Perspectives de développement

La présente section contient des indications sur les objectifs de la Société pour l'exercice 2014.

La Société met en garde les investisseurs potentiels sur le fait que ces déclarations prospectives dépendent de circonstances ou de faits qui devraient se produire dans le futur. Ces déclarations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront ou que les objectifs seront atteints. Par nature, ces objectifs pourraient ne pas être réalisés, et les projections sur lesquelles ils sont fondés pourraient s'avérer erronées. Les investisseurs sont invités à prendre en considération le fait que certains risques décrits à la section 3.4 « Facteurs de risque » dans le Document de référence 2013 pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société et sa capacité à réaliser ses objectifs (voir également section 5.3 « Orientations » du Document de référence 2013).

Sur la base des évolutions récentes du marché, dans la mesure où aucun événement exceptionnel majeur ne viendrait perturber son activité, le groupe Maroc Telecom maintient ses prévisions et prévoit de maintenir l'EBITDA en légère baisse, et de réaliser une légère croissance de ses investissements*.

*Hors acquisition de nouvelles fréquences et licences.

Notes :

- (1) Maintien d'un taux de change constant MAD/Ouguiya Mauritanienne/Franc CFA.
- (2) Les CAPEX correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées sur la période.
- (3) Au 30 juin 2014, Maroc Telecom consolide dans ses comptes les sociétés Mauritel, Onatel, Gabon Telecom, Sotelma et Casanet.
- (4) L'EBITA correspond au résultat opérationnel avant les amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, les dépréciations des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises et les autres produits et charges liés aux opérations d'investissements financiers et aux opérations avec les actionnaires (sauf lorsqu'elles sont directement comptabilisées en capitaux propres).
- (5) Le CFFO comprend les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant impôts, tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et des participations non consolidées. Il comprend aussi les investissements industriels nets, qui correspondent aux sorties nettes de trésorerie liée aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.
- (6) Emprunts et autres passifs courants et non courants moins Trésorerie (et équivalents de trésorerie) y compris le cash bloqué pour emprunts bancaires.
- (7) Parc actif, constitué des clients prépayés, ayant émis ou reçu un appel voix (payant ou gratuit) ou ayant émis un SMS ou MMS durant les trois derniers mois, et des clients postpayés non résiliés.
- (8) L'ARPU se définit comme le chiffre d'affaires (généralisé par les appels entrants et sortants et par les services de données) net des promotions, hors roaming et ventes d'équipement, divisé par le parc moyen de la période. Il s'agit ici de l'ARPU mixte des segments prépayé et postpayé.
- (9) Le revenu Data mobile inclut le chiffre d'affaires de l'ensemble des services non-voix facturés (SMS, MMS, internet mobile, etc.) y compris la valorisation de l'accès Internet 3G inclus dans tous les forfaits postpayés et les Pass Jawal de Maroc Telecom.
- (10) Le parc actif de l'Internet Mobile 3G inclut les détenteurs d'un contrat d'abonnement postpayé (couplé ou non avec une offre voix) et les détenteurs d'une souscription de type prépayé au service Internet ayant effectué au moins une recharge durant les trois derniers mois ou dont la recharge est valide et qui ont utilisé le service durant cette période.
- (11) Les parcs haut débit incluent les accès bas débit et les liaisons louées.



3

Rapport financier

3.1 CHIFFRES CONSOLIDÉS

Le tableau suivant présente une sélection des données financières consolidées du groupe Maroc Telecom. Cette sélection des données financières provient des comptes consolidés du groupe préparés selon les normes internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), qui ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes Monsieur Abdelaziz Almechatt et le cabinet KPMG Maroc, représenté par Monsieur Fouad Lahgazi.

Chiffres consolidés en dirhams

Compte de résultat des premiers semestres 2014 et 2013 :

(En millions de MAD)	S1-2013	S1-2014
Chiffre d'affaires	14 468	14 564
Charges opérationnelles	8 518	9 103
Résultat opérationnel	5 951	5 460
Résultat des activités ordinaires	5 930	5 441
Résultat net	3 920	3 477
Part du Groupe	3 521	3 073
Résultat net par action (en dirham)	4,0	3,5
Résultat net dilué par action (en dirham)	4,0	3,5

Bilan :

ACTIF (en millions MAD)	31/12/2013	30/06/2014
Actifs non courants	35 919	35 332
Actifs courants	11 248	10 439
Total actif	47 167	45 771
PASSIF (en millions MAD)	31/12/2013	30/06/2014
Capital	5 275	5 276
Capitaux propres - part du groupe	15 331	13 166
Intérêts minoritaires	4 602	3 899
Capitaux propres	19 933	17 065
Passifs non courants	994	1 021
Passifs courants	26 241	27 685
Total passif	47 167	45 771

Périmètre de consolidation

Mauritel

Maroc Telecom détient, depuis le 12 avril 2001, 51,5 % des droits de vote de Mauritel SA, l'opérateur historique mauritanien qui exploite un réseau de téléphonie fixe et mobile. Mauritel SA est porté par la holding Compagnie Mauritanienne de Communications « CMC » détenue par Maroc Telecom à hauteur de 80% de sorte que Maroc Telecom détient 41,2% des parts d'intérêt dans l'opérateur historique mauritanien. Maroc Telecom consolide Mauritel depuis le 1^{er} juillet 2004.

Onatel

Le 29 décembre 2006, Maroc Telecom a acquis 51% du capital de l'opérateur Burkinabé Onatel. Onatel est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom depuis le 1^{er} janvier 2007.

Gabon Télécom

Maroc Telecom a acquis, le 9 février 2007, 51% du capital de Gabon Télécom, opérateur historique gabonais. Gabon Télécom est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom depuis le 1^{er} mars 2007.

Sotelma

Maroc Telecom a acquis, le 31 Juillet 2009, 51% du capital de la Sotelma, l'opérateur historique malien. Sotelma est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom depuis le 1^{er} août 2009.

Casanet

Casanet est une filiale à 100% de Maroc Telecom spécialisée en ingénierie de l'information (SSII). Son activité est centrée sur des services aux entreprises et sur la gestion de sites web, dont le portail Menara. Casanet est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom depuis le 1^{er} janvier 2011.

Autres titres non consolidés

Les autres titres non consolidés de Maroc Telecom comprennent une participation à 100% dans MT Fly ainsi que d'autres participations minoritaires dans Médi1TV, Arabsat, ADM et Thuraya. Ces sociétés ne sont pas consolidées eu égard au caractère non significatif des éventuels impacts sur les comptes du groupe Maroc Telecom.

3.2 ETAT DE RESULTAT GLOBAL ET SITUATION FINANCIERE

Le tableau suivant reprend les données du compte de résultat consolidé du groupe Maroc Telecom pour les semestres clos aux 30 juin 2014 et 2013 :

(En millions de MAD)	Note	S1-2013	S1-2014
Chiffre d'affaires	7	14 468	14 564
Achats consommés		-2 014	-2 251
Charges de personnel		-1 369	-1 402
Impôts et taxes		-740	-825
Autres produits et charges opérationnels		-1 957	-1 951
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions		-2 439	-2 674
Résultat opérationnel		5 951	5 460
Autres produits et charges des activités ordinaires		-21	-19
Résultat des activités ordinaires		5 930	5 441
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		11	5
Coût de l'endettement financier brut		-143	-152
Coût de l'endettement financier net		-132	-148
Autre produits et charges financiers		-19	-7
Résultat financier		-151	-155
Charges d'impôt	6	-1 859	-1 810
Résultat net		3 920	3 477
Ecart de change résultant des activités à l'étranger		2	-34
Autres produits et charges		-26	4
Résultat global total de la période		3 896	3 446
Résultat net		3 920	3 477
Part du groupe		3 521	3 073
Intérêts minoritaires		399	404
Résultat global total de la période		3 896	3 446
Part du groupe		3 505	3 057
Intérêts minoritaires		392	390

RESULTATS PAR ACTION	S1-2013	S1-2014
Résultat net part du groupe (en millions MAD)	3 521	3 073
Nombre d'actions au 30 juin	879 095 340	879 095 340
Résultat net par action (en MAD)	4,0	3,5
Résultat net dilué par action (en MAD)	4,0	3,5

L'analyse ci-dessous présente les différents postes du compte de résultat consolidé de Maroc Telecom et détaille leurs évolutions sur les périodes considérées.

Comparaison des données des premiers semestres 2014 et 2013

Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du chiffre d'affaires pour les premiers semestres 2014 et 2013.

(En millions de MAD)	S1-2013	S1-2014
Maroc	10 909	10 652
International	3 804	4 210
Eliminations	-245	- 297
Total chiffre d'affaires consolidé	14 468	14 564

Au cours du premier semestre 2014, le groupe Maroc Telecom a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 14 564 millions de dirhams, en hausse de 0,7% par rapport au premier semestre 2013 (+0,7% à taux de change constant), dans un contexte de concurrence toujours intense au Maroc et dans les filiales.

Les activités au Maroc ont généré lors des six premiers mois de l'année 2014, un chiffre d'affaires de 10 652 millions de dirhams, en baisse de 2,4% en raison principalement de la baisse des prix du mobile et ce malgré la hausse des usages.

Au cours du premier semestre 2014, les activités du groupe Maroc Telecom à l'International ont enregistré une croissance soutenue de +10,7% (+10,9% à taux de change constant) de leur chiffre d'affaires qui s'est établi à 4 210 millions de dirhams. Cette performance a été réalisée grâce à une forte croissance du Chiffre d'affaires du Gabon et du Mali, notamment de l'activité Mobile, grâce à la progression de 19% des parcs Mobile.

Charges opérationnelles

Le tableau ci-dessous décrit les charges opérationnelles du groupe Maroc Telecom pour les premiers semestres 2014 et 2013.

(En millions de MAD)	S1-2013	S-2014
Chiffres d'affaires	14 468	14 564
Achats consommés	2 014	2 251
% CA	13,9%	15,5%
Charges de personnel	1 369	1 402
% CA	9,5%	9,6%
Impôts et taxes	740	825
% CA	5,1%	5,7%
Autres produits et charges opérationnels	1 957	1 951
% CA	13,5%	13,4%
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	2 439	2 674
% CA	16,9%	18,4%
Total charges opérationnelles	8 518	9 103
%CA	58,9%	62,5%

Les achats consommés

Entre les premiers semestres 2014 et 2013, les achats consommés du Groupe ont augmenté de 237 millions de dirhams à 2 251 millions de dirhams. Cette hausse est due principalement à la hausse des coûts d'interconnexion au Maroc du fait de la hausse des usages et des parcs des concurrents.

Les charges de personnel

Entre les premiers semestres 2014 et 2013, les charges de personnel du Groupe sont quasi-stable (+34 millions de dirhams).

Les impôts et taxes

Entre les premiers semestres 2014 et 2013, les impôts et taxes ont augmenté de 11,5% à 825 millions de dirhams. Cela s'explique essentiellement par l'instauration au Burkina Faso d'une nouvelle taxe spécifique sur les entreprises de télécommunications représentant 5% du chiffre d'affaires Mobile hors terminaux et interconnexion internationale entrante.

Les autres produits et charges opérationnels

Entre les premiers semestres 2014 et 2013, les autres produits et charges opérationnels sont en légère baisse de 0,3% à 1 951 millions de dirhams essentiellement en raison d'une baisse des charges de locations et des frais d'entretiens et de maintenance au Maroc. Cette baisse est contrebalancée par une hausse des charges de restructuration suite à la dernière étape du plan de départs volontaires lancé en 2012.

Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions

Les dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions ont augmenté de 9,6%. Cette variation provient essentiellement de l'amortissement des installations réseaux liées aux importants investissements réalisés au cours des dernières années.

Il est à préciser que ce compte enregistre également la reprise de la provision pour restructuration neutralisant ainsi les charges enregistrées au premier semestre.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel consolidé du groupe au 30 juin 2014 s'établit à 5 460 millions de dirhams, en baisse de 8,3% par rapport au premier semestre 2013, du fait de la hausse des charges opérationnelles.

Résultat financier

Entre les premiers semestres 2013 et 2014, le résultat financier est en baisse de 2,2% passant de -151 millions de dirhams à -155 millions de dirhams, en raison de l'augmentation des charges d'intérêts due notamment à l'augmentation de la dette nette à l'International.

Charge d'impôt

Entre les premiers semestres 2014 et 2013, la charge d'impôt est en baisse de 2,6%, suite à la baisse du résultat avant impôt par rapport au premier semestre 2013.

Résultat net

Le résultat net est passé de 3 920 millions de dirhams à fin juin 2013 à 3 477 millions de dirhams à fin juin 2014, soit une baisse de 11,3%.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires, reflétant les droits des actionnaires autres que Maroc Telecom dans les résultats des entités consolidées, sont de 404 millions de dirhams au premier semestre 2014, contre 399 millions de dirhams au premier semestre 2013.

Résultat net (part du groupe)

Le résultat net consolidé (part du groupe) ressort à 3 073 millions de dirhams au premier semestre 2014, en baisse de 12,7% par rapport au premier semestre 2013.

Résultat net par action

Le résultat net par action atteint 3,5 dirhams au premier semestre 2014, contre 4,0 dirhams au premier semestre 2013.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La principale ressource du Groupe réside dans les liquidités générées par ses activités d'exploitation.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant reprend des informations relatives aux flux de trésorerie consolidés de Maroc Telecom pour les périodes spécifiées.

(En millions de MAD)	S1-2013	S1-2014
Flux nets de trésorerie provenant des activités de d'exploitation (a)	7 107	5 863
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement (b)	-2 765	-2 627
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (d)	-4 676	-3 541
Effet de change (g)	3	5
Total des flux de trésorerie (a)+(b)+(d)+(g)	-331	-300
Trésorerie et équivalent de trésorerie début de période	964	1 084
Trésorerie et équivalent de trésorerie fin de période	632	785

Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Au 30 juin 2014, les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 5 863 millions de dirhams, contre 7 107 millions de dirhams au 30 juin 2013. Cette évolution est principalement due à la baisse de 4,4% de l'EBITDA ainsi qu'à une forte augmentation des décaissements au titre des impôts.

Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement passent de -2 765 millions de dirhams au 30 juin 2013 à -2 627 millions de dirhams à fin juin 2014, soit une baisse de 5,0%, due principalement à la baisse des investissements réseaux par rapport au S1 2013.

Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement

Au 30 juin 2014, les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement sont de -3 541 millions de dirhams contre -4 676 millions de dirhams sur le premier semestre 2013. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de 854 millions de dirhams des dividendes versés au premier semestre 2014 par rapport au premier semestre 2013.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations acquises par le groupe Maroc Telecom par zone géographique pour les périodes considérées.

<i>(En millions de MAD)</i>	S1-2013	S1-2014
Maroc	2 038	1 310
International	715	738
Total	2 753	2 048

Le Groupe a réalisé durant le premier semestre 2014 des investissements de 2 048 millions de dirhams, en forte baisse de 25,6% par rapport au premier semestre 2013, en raison d'un calendrier de déploiement différent comparativement au premier semestre 2013 (rythme de déploiement plus important au premier semestre 2013).

Investissements au Maroc

Les investissements au Maroc ont connu une baisse de 35,7% en raison d'un décalage par rapport à l'année 2013 dans le calendrier annuel des déploiements.

Investissements à l'International

Les investissements réalisés par les filiales subsahariennes au premier semestre 2014 ont connu une augmentation de 3,2%.

Ressources financières

Au premier semestre 2014, la dette nette du groupe Maroc Telecom s'élève à 9 565 millions de dirhams contre 6 890 millions de dirhams à fin décembre 2013.

Cette variation s'explique essentiellement par la mobilisation, par Maroc Telecom, en 2014 de lignes de découvert pour le paiement du dividende de l'exercice 2013 (d'un montant de 5 274 millions de dirhams) dont la variation de l'encours s'élève à +1 812 millions de dirhams.

(En millions de MAD)	31/12/2013	30/06/2014
Encours de dettes et intérêts courus non échus (a)	7 982	10 379
Trésorerie* (b)	1 084	785
Cash bloqué sur emprunts * (c)	8	30
Dette nette (b) +(c) -(a)	-6 890	-9 565

* les titres et valeurs de placement sont considérés comme de la quasi-trésorerie quand leur durée de placement ne dépasse pas trois mois

3.3 COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXES

Etat de situation financière consolidée au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013

ACTIF (en millions MAD)	Note	31/12/2013	30/06/2014
Goodwill		6 913	6 891
Autres immobilisations incorporelles		3 147	2 823
Immobilisations corporelles		25 548	25 311
Actifs financiers non courants		204	204
Impôts différés actifs		107	104
Actifs non courants		35 919	35 332
Stocks		433	415
Créances d'exploitation et autres		9 621	9 073
Actifs financiers à court terme		55	111
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 084	785
Actifs disponibles à la vente		55	55
Actifs courants		11 248	10 439
TOTAL ACTIF		47 167	45 771
PASSIF (en millions MAD)		31/12/2013	30/06/2014
Capital		5 275	5 276
Réserves consolidées		4 515	4 817
Résultats consolidés de l'exercice		5 540	3 073
Capitaux propres - part du groupe		15 331	13 166
Intérêts minoritaires		4 602	3 899
Capitaux propres		19 933	17 065
Provisions non courantes		376	388
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	4	319	413
Impôts différés passifs		199	219
Autres passifs non courants		100	0
Passifs non courants		994	1 021
Dettes d'exploitation		17 539	16 844
Passifs d'impôts exigibles		575	466
Provisions courantes		463	409
Emprunts et autres passifs financiers à court terme		7 664	9 966
Passifs courants		26 241	27 685
TOTAL PASSIF		47 167	45 771

Etats de résultat global pour la période de 6 mois prenant fin le 30 juin 2014

(En millions de MAD)	Note	S1-2013	S1-2014
Chiffre d'affaires	7	14 468	14 564
Achats consommés		-2 014	- 2 251
Charges de personnel		-1 369	- 1 402
Impôts et taxes		-740	- 825
Autres produits et charges opérationnels		-1 957	-1 951
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions		-2 439	- 2 674
Résultat opérationnel		5 951	5 460
Autres produits et charges des activités ordinaires		-21	-19
Résultat des activités ordinaires		5 930	5 441
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		11	5
Coût de l'endettement financier brut		-143	-152
Coût de l'endettement financier net		-132	-148
Autre produits et charges financiers		-19	-7
Résultat financier		-151	-155
Charges d'impôt	6	-1 859	-1 810
Résultat net		3 920	3 477
Ecart de change résultant des activités à l'étranger		2	-34
Autres produits et charges		-26	4
Résultat global total de la période		3 896	3 446
Résultat net		3 920	3 477
Part du groupe		3 521	3 073
Intérêts minoritaires		399	404
Résultat global total de la période		3 896	3 446
Part du groupe		3 505	3 057
Intérêts minoritaires		392	390

RESULTATS PAR ACTION	S1-2013	S1-2014
Résultat net- Part du groupe (en millions MAD)	3 521	3 073
Nombre d'action au 30 juin	879 095 340	879 095 340
Résultat net par action (en MAD)	4,0	3,5
Résultat net dilué par action (en MAD)	4,0	3,5

Tableau des flux de trésorerie consolidés des premiers semestres 2014 et 2013

(En millions de MAD)	Note	S1-2013	S1-2014
Résultat opérationnel		5 951	5 460
Amortissements et autres retraitements		2 352	2 674
Marge brute d'autofinancement		8 304	8 134
Autres éléments de la variation nette du besoin du fonds de roulement		-127	-427
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant impôts		8 177	7 706
Impôts payés		-1 070	-1 844
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation (a)		7 107	5 863
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-2 831	-2 607
Augmentation des actifs financiers		-7	-25
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		8	0
Diminution des actifs financiers		66	1
Dividendes reçus de participations non consolidées		0	3
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement (b)		-2 765	-2 627
Augmentation de capital		0	0
Dividendes versés aux actionnaires	3	-6 209	-5 037
Dividendes versés par les filiales à leurs actionnaires minoritaires		-446	-765
Opérations sur les capitaux propres		-6 655	-5 801
Mise en place d'emprunts et augmentation des autres passifs financiers à long terme		0	172
Remboursement d'emprunts et diminution des autres passifs financiers à long terme		0	0
Variation des passifs financiers à court terme		2 968	2 239
Variations des comptes courants débiteurs/créditeurs financiers		-841	0
Intérêts nets payés (Cash uniquement)		-132	-148
Autres éléments cash liés aux activités de financement		-16	-3
Opérations sur les emprunts et autres passifs financiers		1 979	2 261
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (d)		-4 676	-3 541
Effet de change (g)		3	5
Total des flux de trésorerie (a)+(b) +(d) +(g)		-331	-300
Trésorerie et équivalent de trésorerie début de période		964	1 084
Trésorerie et équivalent de trésorerie fin de période		632	785

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013

(En millions MAD)	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Autres éléments du résultat global	Total part groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
Situation au 1^{er} janvier 2013	5 275		11 156	-181	16 251	4 356	20 607
Résultat net global			3 521	-3	3 518	404	3 922
<i>Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat</i>	0	0		-3	-3	5	2
Ecart de conversion	0		-3		-3	5	2
Ecart de réévaluation					0		0
Ecart d'évaluation dans le cadre du regroupement d'entreprises					0		0
Ecart de réévaluation des instruments de couverture					0		0
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres					0		0
<i>Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat</i>	0	0	0	0	0	0	0
Ecart actuariels					0		0
Augmentation de capital					0		0
Réduction de capital					0		0
Rémunérations payées en actions					0		0
Variation des parts d'intérêt sans prise/perte de contrôle					0		0
Variation des parts d'intérêt avec prise/perte de contrôle					0		0
Distribution des dividendes	0		-6 501	0	-6 501	-600	-7 102
Opérations sur actions propres	0		11,7	0	12	0	12
Autres mouvements	0			0	0		0
Situation au 30 juin 2013	5 275	0	8 188	-185	13 279	4 160	17 439
Résultat net global			2 019	36	2 055	441	2 496
<i>Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat</i>	0	0	0	45	45	29	73
Ecart de conversion	0	0	0	45	45	29	73
<i>Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat</i>	0	0	0	-9	-9	-8	-17
Ecart actuariels	0	0	0	-9	-9	-8	-17
Distribution des dividendes	0		-0,1	0	0	3	2
Opérations sur actions propres	0		-1,4	0	-1	0	-1
Autres mouvements	0		-1	0	-1	-0,4	-1
Situation au 31 décembre 2013 (*)	5 275	0	10 205	-149	15 331	4 602	19 933
Résultat net global			3 073	-16	3 057	390	3 446
<i>Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat</i>	0		0,0	-20,2	-20,2	-13,9	-34,0
Ecart de conversion	0		0,0	-20,2	-20,2	-13,9	-34,0
<i>Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat</i>	0		0,0	3,7	3,7	0,0	3,7
Ecart actuariels	0		0,0		0,0		0,0
Augmentation de capital	0				0,0		0,0
Réduction de capital	0				0,0		0,0
Variation des parts d'intérêt sans prise/perte de contrôle	0				0,0		0,0
Variation des parts d'intérêt avec prise/perte de contrôle	0				0,0		0,0
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres, net d'impôt				3,7	3,7		3,7
Distribution des dividendes	0		-5 274,0	0,0	-5 274,0	-965,8	-6 239,8
Opérations sur actions propres	0			0,0	0,0		0,0
Autres mouvements	0		52,2	0,0	52,2	-126,6	-74,4
Situation au 30 juin 2014	5 275	0	8 056	-165	13 166	3 899	17 065

Au 30 juin 2014, le capital social de Maroc Telecom est composé de 879 095 340 actions ordinaires réparties comme suit :

- Etisalat : 53% via un holding détenu à 90% par Etisalat et à 10% par le Fonds de Développement d'Abu Dhabi ;
- Royaume du Maroc : 30% ;
- Autres : 17%.

Note 1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Faits caractéristiques

- Instauration, au Burkina, d'une nouvelle taxe spécifique sur les entreprises de télécommunications représentant 5% du chiffre d'affaires Mobile hors terminaux et interconnexion internationale entrante.
- L'impôt sur les revenus de valeur mobilière (IRVM) au Gabon est passé de 15% à 20% en 2014

1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Le groupe Maroc Telecom a établi ses comptes consolidés annuels 2013 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date d'aujourd'hui.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels clos au 30 juin 2014 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2013. Le groupe Maroc Telecom a appliqué, au 30 Juin 2014, la norme IFRIC 21 qui est rentrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2014 (cf : note 1 du rapport financier 2013).

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2014 sont établis conformément à la norme IAS 34 «Information financière intermédiaire» qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés doivent être lus conjointement aux comptes consolidés de l'exercice 2013.

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2014, ainsi que les notes y afférentes, ont été arrêtés par le Directoire de Maroc Telecom le 8 juillet 2014.

Note 2. Périmètre de consolidation au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013

<i>Nom de la Société</i>	Forme juridique	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Maroc Telecom Avenue Annakhil Hay Riad Rabat-Maroc	SA	100%	100%	IG
Compagnie Mauritanienne de Communication (CMC) 30 juin 2014 31 décembre 2013 Avenue Roi Fayçal Nouakchott-Mauritanie	SA	80% 80%	80% 80%	IG IG
Mauritel SA 30 juin 2014 31 décembre 2013 Avenue Roi Fayçal Nouakchott-Mauritanie	SA	41% 41%	52% 52%	IG IG
Onatel 30 juin 2014 31 décembre 2013 705, AV. de la nation 01 BP10000 Ouagadougou – Burkina Faso	SA	51% 51%	51% 51%	IG IG
Gabon Telecom 30 juin 2014 31 décembre 2013 B.P. 40 000 Libreville-Gabon	SA	51% 51%	51% 51%	IG IG
Sotelma 30 juin 2014 31 décembre 2013 Route de Koulikoro, quartier Hippodrome, BP 740, Bamako-Mali	SA	51% 51%	51% 51%	IG IG
Casanet 30 juin 2014 31 décembre 2013 Avenue Annakhil Hay Riad Rabat-Maroc	SA	100% 100%	100% 100%	IG IG

Maroc Telecom est une société anonyme de droit marocain, qui a pour activité principale la commercialisation de produits et de services de télécommunications. Son siège social est situé à Avenue Annakhil Hay Riad Rabat – Maroc.

Note 3. Dividendes versés aux premiers semestres 2013 et 2014

(En millions de MAD)	S1-2013	S1-2014
Dividendes versés par les filiales à leurs actionnaires minoritaires (a)		
Mauritel	176	214
Onatel	150	324
Gabon Telecom	55	74
Sotelma	219	354
Casanet	0	0
Total (a)	600	966
Dividendes versés par Maroc Telecom aux actionnaires (b)		
Etat Marocain	1 952	1 582
SPT	3 448	2 796
Autres	1 102	896
Total (b)	6 501	5 274
Total dividendes versés (a) + (b)	7 102	6 240

L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2014, statuant aux règles de quorum et de majorité requise pour les Assemblées Générales Ordinaires, a décidé de distribuer un dividende de 6,0 dirhams pour chacune des actions composant le capital social et y ayant droit du fait de leur date de jouissance. Ce dividende a été mis en paiement le 3 juin 2014 pour un montant global de 5 274 millions de dirhams.

Note 4. Emprunts et autres passifs financiers au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013

4.1. Dette nette

(En millions de MAD)	31/12/2013	30/06/2014
Emprunts auprès des établissements de crédit à -1 an	1 400	1 836
Emprunts auprès des établissements de crédit à +1 an	319	413
Concours bancaires courants	6 264	8 130
Emprunts et dettes financières	7 982	10 379
Disponibilité	1 084	785
Cash bloqué pour emprunts bancaires	8	30
Dette nette	-6 890	-9 565

La dette nette a connu une augmentation de 38,8% au 30 juin 2014 par rapport à fin 2013 due principalement au financement des dividendes payés au cours du 1er semestre 2014. Par rapport au 30 juin 2013, la dette nette du groupe Maroc Telecom est en légère baisse de 0,8%.

L'évolution de la dette nette au Maroc par rapport au 31/12/2013 est principalement due aux éléments suivants :

- Une mobilisation de découverts bancaires dont la variation de l'encours s'élève à + 1 812 MDH ;
- Un remboursement de l'emprunt à hauteur de - 302 MDH ;
- Une baisse du cash & équivalents de +114 MDH.

4.2. Ventilation par échéance de la dette nette

Arrêté semestriel au 30 juin 2014

(En millions MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 836	369	45	2 249
Concours bancaires courants	8 130			8 130
Emprunts et dettes financières	9 966	369	45	10 379
Disponibilités	785			785
Cash bloqué pour emprunts bancaires	30			30
Trésorerie nette	-9 151	-369	-45	-9 565

Exercice clos au 31 décembre 2013

(En millions MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 400	305	13	1 719
Concours bancaires courants	6 264			6 264
Emprunts et dettes financières	7 664	305	13	7 982
Disponibilités	1 084			1 084
Cash bloqué pour emprunts bancaires	8			8
Trésorerie nette	-6 572	-305	-13	-6 890

La ventilation par maturité est faite sur la base des échéances contractuelles des dettes.

4.3 Tableau d'analyse des emprunts et autres passifs financiers par zone géographique

<i>(En millions MAD)</i>	31/12/2013	30/06/2014
Maroc	6 671	8 182
International	1 311	2 197
Mauritel	55	50
Onatel	496	987
Gabon Telecom	124	87
Sotelma	637	1 072
Emprunts et autres passifs financiers	7 982	10 379

Note 5. Restructurations au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013

<i>(En millions MAD)</i>	Maroc	International	Total Groupe Maroc Telecom
Solde au 1 janvier 2013	15	1	15
Mouvements de périmètre et ajustements de l'affectation du prix d'acquisition			
Dotations	200		200
Consommation	-10		-10
Reprises reliquat non consommé	0	-1	-1
Solde au 31 Décembre 2013	205	0	205
Mouvements de périmètre et ajustements de l'affectation du prix d'acquisition			
Dotations			
Consommation	-71		-71
Reprises reliquat non consommé	0	0	0
Solde au 30 juin 2014	134	0	134

Le solde de la provision pour restructuration au 30 juin 2014 a connu une baisse de 71 millions de dirhams par rapport au 31 décembre 2013. Cette diminution constatée dans les comptes de Maroc Telecom correspond aux indemnités de départ des salariés ayant bénéficié du plan de départs volontaires.

Note 6. Charge d'impôt des premiers semestres 2014 et 2013

(En millions de MAD)	S1-2013	S1-2014
Impôt sur les sociétés	1 874	1 789
Impôts différés	-16	21
Impôts sur les résultats	1 857	1 810
Taux d'impôt constaté consolidé*	32,1%	34,2%

*Impôts sur les résultats/ résultat avant impôts

La charge d'impôt au 30 juin 2014 a diminué de 2,6% par rapport au premier semestre de l'année 2013. Cette évolution positive s'explique principalement par la baisse de la base imposable servant de calcul de l'impôt par rapport au premier semestre 2013.

Le taux effectif d'imposition a augmenté de deux points relativement au premier semestre de 2013, du fait de la hausse de la retenue à la source sur les dividendes reçus des filiales de Maroc Telecom ainsi qu'aux flux d'impôts différés ayant un impact défavorable sur le résultat de la période.

Note 7. Informations sectorielles des premiers semestres 2014 et 2013

Résultats sectoriels par zone géographique

Premier semestre 2014

(En millions MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	10 652	4 210	-297	14 564
Résultat opérationnel	4 234	1 226		5 460
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	1 793	782		2 575
Plan de départs volontaires	71	0		71

Premier semestre 2013

(En millions MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	10 909	3 804	-245	14 468
Résultat opérationnel	4 758	1 194		5 951
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	1 721	734		2 456
Plan de départs volontaires	9	0		9

Note 8. Engagements contractuels et actifs et passifs éventuels

8.1. Obligations contractuelles et engagements commerciaux enregistrés au bilan

Arrêté semestriel au 30 juin 2014

(En millions de MAD)	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes à long terme	318		305	13
Obligations en matière de location-financement				
Contrats de location simple*	36	36		
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				
Total	354	36	305	13

* location longue durée de véhicules (montants hors taxes)

8.2. Passif éventuel

Suite à un contrôle fiscal, une des filiales du groupe Maroc Telecom a reçu une notification de redressement en juin 2014. A ce stade de la procédure et des analyses en cours, il n'est pas possible d'en mesurer l'incidence éventuelle sur les comptes.

8.3. Autres engagements donnés et reçus dans le cadre de l'activité courante

Engagements donnés

Les engagements donnés se composent de la manière suivante :

Un engagement d'investissements de 5 804 millions de dirhams comprenant :

- 5 393 millions de dirhams d'engagement par Maroc Telecom dans le cadre de la convention signée avec l'Etat marocain ;
- 411 millions de dirhams d'engagement des filiales du groupe vis à vis des fournisseurs d'immobilisations.

Maroc Telecom a signé une nouvelle convention d'investissement avec l'Etat marocain par laquelle Maroc Telecom s'est engagé à réaliser sur les années 2013–2015 un programme d'investissements de plus de 10,1 milliards de dirhams et 500 emplois directs.

Des engagements par aval et signature auprès des banques pour un montant de 180 millions de dirhams :

- Un engagement de location simple de 36 millions de dirhams ;
- Un engagement de location satellite à long terme d'un montant de 74 millions de dirhams ;
- Un engagement de 5 331 millions de dirhams pour acquisition auprès de sociétés du groupe Etisalat des titres et prêts d'actionnaires des sociétés suivantes :
 - Etisalat Bénin ;
 - Atlantique Telecom Gabon ;
 - Atlantique Telecom Côte d'Ivoire ;
 - Atlantique Telecom Niger ;
 - Atlantique Telecom Centrafrique ;
 - Atlantique Telecom Togo ;
 - Prestige Telecom Côte d'Ivoire ;

Cette transaction prévoit également que Maroc Telecom se substitue aux sociétés du groupe Etisalat dans des garanties données par ces dernières, dans le cadre d'opérations courantes, aux sociétés rachetées ;

- Un engagement de 104 millions de dirhams pour une prise de participation additionnelle de 7,0% dans le capital de Médi 1 Sat, portant la participation totale de Maroc Telecom à 7,84% ;
- D'autres engagements d'un montant de 81 millions de dirhams.

Maroc Telecom s'engage irrévocablement et à première demande de la part de FIPAR Holding, à racheter la participation de 9,75% du capital de Médi1TV qu'il a cédée à FIPAR Holding majorée du coût du capital (6,03% l'an). Dans le cas d'une cession par FIPAR Holding à un tiers d'une part supérieure à 40,25%, en une ou plusieurs fois, du capital de Médi1TV avec réalisation d'une moins-value, Maroc Telecom s'engage à restituer à FIPAR Holding un montant égal à 9,75% de la moins-value globale réalisée après avoir tenu compte de l'impact fiscal. Ce montant sera majoré du coût du capital (6,03% l'an).

Engagements reçus

Les avals et cautions reçues des distributeurs et fournisseurs s'élèvent à 1 609 millions de dirhams.

FIPAR Holding s'engage irrévocablement et à première demande de la part de Maroc Telecom, à rétrocéder la participation de 9,75% du capital de Médi1TV acquise auprès de Maroc Telecom majorée du coût du capital (6,03% l'an). Dans le cas d'une cession à un tiers d'une part supérieure à 40,25% , en une ou plusieurs fois, du capital de Médi1TV avec réalisation d'une plus-value, FIPAR Holding s'engage à rétrocéder à Maroc Telecom un montant égal à 9,75% de la plus-value globale réalisée après avoir tenu compte de l'impact fiscal. Ce montant sera minoré du coût du capital (6,03% l'an).

Note 9. Evènements post clôture

Néant

Maroc Telecom
Itissalat Al Maghrib

Société Anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
au capital de 5 274 572 040 dirhams
RC 48 947

Siège social :
Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat - Maroc